



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CR de la plénière CSE du 27 Octobre 2020

Les grandes lignes

➤ Effectif :

1884 salariés Dassault inscrits + **450** sous-traitants

62 entrées dont 55 en mutations de St Cloud

19 sorties - Variation du mois + **43**

Avec un tel chiffre d'arrivées sur l'établissement, le site arrive bientôt à saturation.

Seulement une centaine d'emplacements sont disponibles jusqu'à la livraison du bâtiment M2020.

Aujourd'hui, la capacité d'accueil sur le site est très faible. Malgré cela, l'arrivée d'une vingtaine de salariés est prévue jusqu'à fin Décembre.

➤ Plan de charge

La baisse significative de la charge civile pour les années à venir incite la direction à prendre certaines mesures.

- Une quinzaine de salariés vont être dirigés au volontariat vers le service logistique.

Ceci pour récupérer début 2021 une charge actuellement sous-traitée par la société DAHER.

Les salariés mutés seront formés à ces métiers. Le but étant en final de pérenniser cette activité chez DASSAULT Aviation.

- la mobilité locale dans le cadre de la sous-charge de production a eu pour conséquence le détachement de 2 salariés à DGT – 2 à DGAC et 6 à DGOI soit au total 8 salariés.

➤ Regroupement des équipes des achats opérationnels de Martignas à Mérignac

« Une présentation très intéressante est effectuée par le responsable des achats opérationnels de Martignas »

Cette personne nous a alerté face au danger que rencontre actuellement certains de nos fournisseurs et sous-traitants. La baisse d'activité de 40 à 60% pourrait être fatale pour certains d'entre eux.

À partir du 09 Novembre 2020, la centralisation des approvisionnements et le renforcement de la performance du secteur Girondin se fera sur l'établissement de Mérignac. À noter, les 9 salariés concernés par ce transfert de site sont volontaires.

Deux filières sont concernées :

-*Les pièces élémentaires* où 7 personnes de Martignas dont un responsable rejoindront le groupe actuel au RDC du bâtiment L

-*l'assemblage* où 2 personnes dont 1 responsable feront de même.

Le regroupement de l'activité sur le même bassin d'emploi permettra de piloter 82 sous-traitants sur 250 en total société.

Au total, l'entité « achats opérationnels » comportera 52 salariés sur Mérignac.

➤ **Évolution salariale hors AI traditionnelle**

- Ancienneté pour les non cadres = **117** personnes
- Rattrapage dans le cadre des minimas de grille = **15** personnes (uniquement du personnel cadre)
- Passage de coefficient réglementaire = **8** personnes, non cadres

➤ **Point COVID 19**

Ce mois, nous comptons 7 personnes malades. Une évolution douce pour le moment mais qui pourrait progresser.

« Pour info, un cumul de 72 cas COVID a été enregistré depuis le début de la pandémie à Octobre 2020 »

La direction nous informe sur la possibilité de se faire vacciner prochainement contre la grippe au service Médical.

La quantité de vaccin reçu ne correspondra peut-être pas à la quantité commandée. Une information direction sera faite au moment opportun.

➤ **Navette de transport du personnel**

Le transport des salariés par les navettes établissement va prochainement reprendre sous réserve du respect du protocole existant, c'est-à-dire : 5 personnes par navette maximum, port du masque obligatoire, désinfection du véhicule.

Il sera de la responsabilité du conducteur de la navette de faire respecter le protocole mis en place.

➤ **Attestation de bonne santé**

L'autorisation d'entrer sur le site n'est plus demandée par les agents de sécurité.

Cette décision a été prise par la Direction Générale, pas par notre chef d'établissement qui lui souhaitait le maintien de cette procédure. Nous vous conseillons de garder cette attestation bien au chaud, elle pourrait resservir prochainement.

➤ **Accord QVT (Qualité de Vie au Travail)**

La conciergerie verra le jour fin du premier trimestre 2021 dont les modalités seront abordées lors du CSSCTC du 10 Novembre.

Pour notre site, un emplacement physique est prévu ainsi qu'une version internet.

➤ **Activités sociales et culturelles**

Une fois de plus, les gestionnaires du CSE ont pris des décisions importantes concernant notre CSE, « en particulier les subventions Enfance » sans en avertir les élus ni même les commissions afférentes. Nous leurs rappelons, une fois de plus, que 48% des salariés n'ont pas optés pour leur choix et orientations et qu'un dialogue entre élus serait profitable à tous.

Peut-être qu'un jour ils comprendront et respecteront eux même ce qu'ils réclament aux directions : le dialogue social.